

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 23 février 2024, à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 16 février 2024, se sont réunis sous la présidence de M. BRISSET Franck, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents :

Franck BRISSET, Gilles MARY, Philippe LEMARCHAND, Katy MELIN, Virginie DALBIN, Cécile LERÉVÉREND, Éric TELLIER, Danielle LELUBEZ, Frédéric NAGA, Fabien LANGRENEZ, Catherine VANHECKE, Anita LEDANOIS, Guillaume GOURDEL, Ghislaine THOMAS-ROUTIER et Vincent LEROY.

Pouvoirs :

Arnaud LEBOULANGER donne pouvoir à Franck BRISSET
Anne VAGNER donne pouvoir à Ghislaine THOMAS-ROUTIER

Absente excusée : Anne CAPART

Secrétaire de séance : Virginie DALBIN

FONDS DE CONCOURS – PARKING DU RAFIOT

Exposé

Monsieur Le Maire rappelle l'historique concernant le parking du Rafiot :

Au 1^{er} janvier 2017, et dans un délai d'un an, la Communauté d'Agglomération du Cotentin devait opter pour trois compétences optionnelles dont la voirie.

Le 29 juin 2017, le conseil communautaire a acté la restitution aux communes de la compétence voirie dont certains projets avaient fait l'objet d'un accord de financement.

La commune a demandé le 23 octobre 2018 à la Communauté d'Agglomération du Cotentin un soutien financier pour le réaménagement du parking du Rafiot.

Par délibération du 20 décembre 2018, le conseil communautaire a attribué à la commune de Flamanville un fonds de concours dont le montant s'élève à 104 364 euros.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter le montant du fonds de concours pour 104 364 euros

Délibération

Après en avoir délibéré et procédé au vote, par :

18	Voix pour	
	Voix contre	
	Abstentions	
18	Votants	

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

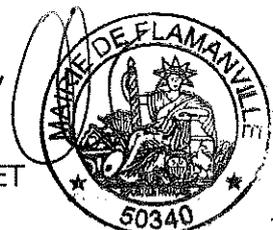
✓ D'accepter le fonds de concours d'un montant de 104 364 €.

La secrétaire de séance,

V.DALBIN

Le Maire,

F.BRISSET



Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20240223-24D008-DE
Date de télétransmission : 28/02/2024
Date de réception préfecture : 28/02/2024